



# La population d'abord

Rapport annuel 2023

L'examen approfondi et indépendant du système de santé et de services sociaux du Yukon et le rapport connexe, *La population d'abord*, ainsi que la mise en oeuvre de certaines de ses recommandations ont pu être réalisés grâce au financement du Fonds d'investissement-santé pour les territoires de Santé Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Photo de la page couverture : GBP Creative

# Table des matières

<b>Message de la ministre</b> .....	<b>2</b>
<b>Collaborer, différemment</b> .....	<b>3</b>
Sécurité et humilité culturelles .....	4
Comité des chefs sur la santé.....	4
Comité consultatif sur la réforme du système de santé.....	4
<b>Plaidoyer pour une réforme du système de santé et des services sociaux</b> .....	<b>5</b>
Rapport <i>La population d'abord</i> .....	5
Shàw Kwà 'a/Health and Wellness Yukon/ Santé et mieux-être Yukon .....	6
<b>Jeter les bases du changement</b> .....	<b>8</b>
Législation sur l'autorité de la santé .....	8
Plan de santé territorial .....	8
Progrès cliniques et intégration des soins .....	9
<b>Notre vision d'avenir</b> .....	<b>10</b>
Calendrier.....	11
<b>Avancement</b> .....	<b>12</b>
État d'avancement.....	12
Chapitre 1 : Réformer le système de la santé et des services sociaux .....	13
Chapitre 2 : La population d'abord.....	13
Chapitre 3 : Favoriser le mieux-être communautaire .....	16
Chapitre 4 : Faire progresser la réconciliation .....	17
Chapitre 5 : Réduire les inégalités pour les personnes à faible revenu .....	18
Chapitre 6 : Créer un système de santé et de services sociaux hautement performant.....	19
Chapitre 7 : Créer un système garant de la santé des gens.....	20
Chapitre 8 : Assurer la viabilité financière du système .....	20



## Message de la ministre

**Tracy-Anne McPhee**

Ministre de la Santé et des Affaires sociales

La santé et le bien-être de la population sont essentiels pour la prospérité de notre territoire. À titre de ministre de la Santé et des Affaires sociales, j'ai le souci d'améliorer la vie quotidienne des Yukonaises et des Yukonnais et la vitalité du territoire.

Le rapport *La population d'abord* de 2020 définit notre idéal d'un système de santé et des services sociaux efficace et intégré, collaboratif, adapté à la culture, antiraciste et centré sur la personne. Les efforts et le dévouement constants du personnel ainsi que des professionnels et des partenaires de la santé et des services sociaux soulignés dans le rapport m'inspirent la plus profonde gratitude.

La création d'une nouvelle autorité de la santé, Shàw Kwà 'a /Health and Wellness Yukon/Santé et mieux-être Yukon, chargée de superviser la prestation quotidienne des services, demeure fondamentale pour transformer l'administration de la santé et des services sociaux au Yukon. Le rapport *La population d'abord* recommande que Santé et mieux-être Yukon soit établi et fonctionne en collaboration avec les Premières Nations du Yukon, le personnel et les partenaires du système de santé et des services sociaux, les personnes qui parlent d'expérience, ainsi que l'ensemble des Yukonaises et des Yukonnais.

Nous avons progressé considérablement dans l'établissement de nouvelles structures de leadership et de gouvernance inclusive pour intensifier la collaboration avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon et les partenaires du système de santé. Le Comité des chefs sur la santé répond au besoin qu'ont les Premières Nations du Yukon de promouvoir et de mener la réforme du système de santé et des services sociaux du territoire. Le nouveau Comité consultatif sur la réforme du système de santé intégrera les intérêts, les priorités et les perspectives des Premières Nations du Yukon dans les fondements et les activités de Santé et mieux-être Yukon et dans l'application des recommandations de *La population d'abord*.

La population du territoire croît et vieillit, et notre gouvernement consacre son énergie à fournir avec diligence des services de santé et des services sociaux, et place au centre de son travail les patients, les familles, les aidants naturels et le personnel dévoué du système. Le présent rapport illustre le progrès réalisé dans la démarche et l'engagement à poursuivre la réforme du système de santé et des services sociaux de façon à mieux combler les besoins de toute la population.





Archbould.com

## Collaborer, différemment

Les gouvernements du Yukon et les partenaires de la santé bâtissent des liens pour superviser, coordonner et améliorer le bilan de santé et de mieux-être des personnes, des familles et des collectivités.

## Sécurité et humilité culturelles

Le fait d'intégrer le respect et l'humilité dans les relations interculturelles, y compris dans le système de santé et des services sociaux, implique qu'on a tenu compte des voix et des histoires des citoyens des Premières Nations du Yukon qui se sont exprimés dans le rapport *La population d'abord* 2020.

Nous nous sommes engagés, en partenariat avec les Premières Nations du Yukon, à bâtir un système antiraciste et à intégrer le respect et l'humilité dans les relations interculturelles, autant pour la haute direction que dans les valeurs et les politiques de l'organisation. Nous cherchons ainsi à rééquilibrer les pouvoirs, à réduire les iniquités et à améliorer le bilan de santé des peuples autochtones.

## Comité des chefs sur la santé

Le Comité des chefs sur la santé garantit que les Premières Nations du Yukon sont intégrées à la structure de gouvernance qui présidera à la réforme du système de santé et des services sociaux. Le Comité permettra aux Premières Nations du Yukon d'orienter et de superviser les changements nécessaires pour mieux répondre aux besoins de la patientèle/clientèle, et améliorer son expérience des soins et les retombées pour elle.

Le Comité contribuera aussi à l'application des recommandations du rapport *La population d'abord*, notamment :

- intégrer le respect de la culture dans le système de santé et des services sociaux;
- comprendre les déterminants de la santé chez les personnes autochtones et s'en occuper;
- augmenter l'accès aux méthodes de guérison traditionnelles, notamment sur les terres ancestrales des Premières Nations du Yukon;
- créer une autorité de la santé qui fournira les services de santé quotidiens.

Le Comité des chefs sur la santé est formé des personnes suivantes, qui ont été nommées par les leaders des Premières Nations du Yukon :

- Pauline Frost, présidente et chef de la Première Nation des Gwitchin Vuntut;
- Barb Joe, chef des Premières Nations de Champagne et d'Aishihik;
- Darla-Jean Lindstrom, chef adjointe de la Première Nation de Carcross/Tagish;
- Tanya Silverfox, conseillère du clan du Loup de la Première Nation de Little Salmon/Carmacks.

## Comité consultatif sur la réforme du système de santé

Le Comité consultatif sur la réforme du système de santé intégrera les intérêts, les priorités et les perspectives des Premières Nations du Yukon dans le fondement et les activités de la nouvelle autorité de la santé, Shàw Kwà 'a/Health and Wellness Yukon/Santé et mieux-être Yukon. Ses membres devront élaborer des lois qui constitueront la base du futur système de santé et des services sociaux du Yukon et faire progresser la réforme du système actuel.

Le Comité consultatif sur la réforme du système de santé formulera aussi des conseils sur l'atteinte d'objectifs élargis. On pourra ainsi élaborer un plan territorial détaillé pour la santé, appliquer d'autres recommandations du rapport *La population d'abord* et appuyer la nomination des membres du conseil d'administration de Santé et mieux-être Yukon.

Le Comité consultatif sur la réforme du système de santé est formé des personnes suivantes :

- Stephen Mills, citoyen de la Première Nation des Gwitchin Vuntut, nommé par le Comité des chefs sur la santé;
- Diane Strand, citoyenne des Premières Nations de Champagne et d'Aishihik, nommée par le Comité des chefs sur la santé;
- Doris Bill, citoyenne de la Première Nation des Kwanlin Dün, nommée par le Comité des chefs sur la santé;
- Tiffany Boyd, sous-ministre de la Santé, nommée par la ministre de la Santé et des Affaires sociales;
- Ed van Randen, sous-ministre des Affaires sociales, nommé par la ministre de la Santé et des Affaires sociales;
- Jason Bilsky, directeur général de la Régie des hôpitaux du Yukon, nommé par la ministre de la Santé et des Affaires sociales.

# Plaidoyer pour une réforme du système de santé et des services sociaux

Au cours des 50 dernières années, nous avons constaté une évolution des besoins de la population en matière de santé ainsi que l'incapacité progressive des modèles traditionnels à répondre aux besoins des personnes, des collectivités, de la patientèle, des aidants et aidantes, des familles et du personnel des soins de santé et des services sociaux.

Partout dans le monde, les réseaux de la santé et des services sociaux délaissent les anciens modèles pour remettre la place centrale à la patientèle et au personnel. Au Canada, plusieurs territoires et provinces suivent cette tendance en réformant leur réseau en fonction des besoins individuels et collectifs de la population.

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur le personnel et l'ensemble du milieu de la santé ont démontré l'urgence de renforcer la résilience du réseau de la santé et des services sociaux du Yukon pour l'avenir.

## Rapport *La population d'abord* de 2020

Un panel d'experts indépendants a rassemblé les témoignages de 920 personnes afin de dresser l'état actuel du système de santé et des services sociaux et de dégager des pistes d'amélioration. Les récits, préoccupations et recommandations recueillis proviennent des principaux partenaires et autres parties intéressées du réseau :

- prestataires de soins de santé ou de services sociaux;
- gouvernements des Premières Nations du Yukon;
- fonctionnaires du gouvernement du Yukon;
- organismes communautaires;
- organismes non gouvernementaux;
- population.

Dans le rapport *La population d'abord*, le panel a formulé 76 recommandations mettant en lumière les pistes d'amélioration prioritaires pour un réseau hautement performant :

- collaborer avec les Premières Nations du Yukon en ce qui a trait à la santé, à la sécurité culturelle et aux pratiques de guérison traditionnelles;
- demander leur avis sur les services aux collectivités et aux personnes possédant une expérience concrète;
- améliorer les mesures de soutien social et la santé globale de la population;
- coordonner les efforts du gouvernement avec ceux des autres organismes et secteurs;
- favoriser la mise en place de soins holistiques et intégrés;
- évaluer continuellement les données et s'assurer de la participation de la population à l'amélioration des services.





Archbould.com

## Shàw Kwà 'a/Health and Wellness Yukon/ Santé et mieux-être Yukon

L'une des principales recommandations du rapport *La population d'abord* de 2020 était la création d'une nouvelle autorité de la santé au Yukon (Shàw Kwà 'a/Health and Wellness Yukon/Santé et mieux-être Yukon).

# Qu'est-ce qu'une autorité de la santé?

Une autorité de la santé est constituée d'organisations et d'agences chapeautées par un conseil d'administration responsable de :

- la prestation des services;
- la planification et la coordination des services et des programmes;
- le contrôle et l'évaluation des services et des programmes.

L'autorité de la santé, en collaboration avec les gouvernements, les partenaires et autres parties intéressées, veille à la santé et au bien-être de la population.

Axée sur la santé de la personne au sein de sa collectivité, Santé et mieux-être Yukon a comme visées :

- d'éliminer le travail en vase clos qui caractérise le système actuel;
- de placer les besoins de la population yukonnaise au centre des décisions;
- d'améliorer la qualité des services à la population.

## Relations étroites avec la communauté

Santé et mieux-être Yukon veut établir des relations durables grâce à une collaboration étroite avec les partenaires, les membres du public et les personnes possédant une expérience concrète pour :

- réduire les inégalités;
- établir des soins fondés sur des relations solides;
- contrôler et évaluer les résultats cliniques et sociaux.

## Accent mis sur l'efficacité et les résultats

Santé et mieux-être Yukon s'appuie sur une vision globale du système qui permet :

- de faciliter la planification;
- d'accroître l'efficacité;
- d'innover dans la prestation de soins.

## Répartition claire des rôles et des responsabilités

Le conseil d'administration et la direction générale de Santé et mieux-être Yukon seront responsables de la prestation des soins de santé. Le gouvernement du Yukon, pour sa part, assumera les rôles suivants :

- la prestation des services sociaux;
- la stratégie à long terme;
- l'affectation des ressources;
- la surveillance.



# Jeter les bases du changement

Au cours de la dernière année, le ministère de la Santé et des Affaires sociales, en partenariat avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon et les partenaires du milieu de la santé, a divisé le travail préparatoire en trois grandes parties.

## **Redéfinir l'étendue et les responsabilités du ministère de la Santé et des Affaires sociales**

qui s'éloignera de la gestion quotidienne de la prestation des services pour assurer la surveillance de la promotion, de la protection et de la santé de la population, et de la performance du réseau ainsi que la gestion de certains services et programmes. Le Ministère sera responsable de la direction stratégique et de l'encadrement de Santé et mieux-être Yukon.

## **Établir les assises de Santé et mieux-être Yukon**

et participer à la transition, entre autres, en introduisant une nouvelle législation pour permettre la création de Santé et mieux-être Yukon et l'élaboration d'un plan de santé pour le territoire.

## **Assurer des progrès cliniques par l'intégration de programmes dans tout le réseau**

en réduisant le travail en vase clos et en arrimant les services et les fonctions. On vise d'excellents rapports au sein du personnel soignant, ainsi qu'entre les membres du personnel et les personnes soignées.

Parallèlement à ce travail préparatoire, les jalons suivants marqueront la progression vers la réforme à venir :

- rédiger les textes législatifs pour créer Santé et mieux-être Yukon;
- adopter un plan de santé pluriannuel pour le territoire;
- assurer les progrès cliniques par l'intégration des soins.

## **Législation sur l'autorité de la santé**

Avec l'aide des prestataires de soins de santé, des gouvernements des Premières Nations du Yukon et des hauts fonctionnaires, la législation régissant l'autorité de la santé constituera des bases solides pour le futur système de santé et de services sociaux du Yukon et permettra le pilotage de la réforme du réseau.

La nouvelle législation sur la santé et le mieux-être du Yukon, attendue au printemps 2024, représente une étape collaborative importante pour redessiner le paysage de la santé et des services sociaux au Yukon. Afin de mieux servir la population, la nouvelle législation couvrira des domaines essentiels tels que :

- **la gouvernance inclusive** : collaborer avec les Premières Nations du Yukon pour établir des cadres et des principes de gouvernance fondamentaux afin de lutter contre le racisme systémique, d'assurer le respect des valeurs culturelles et de fournir des soins inclusifs;
- **les soins équitables** : faire en sorte que la patientèle et la population en quête d'équité participent au fonctionnement de Santé et mieux-être Yukon;
- **la responsabilisation accrue** : établir des mécanismes transparents de responsabilisation au sein de Santé et mieux-être Yukon;
- **l'explicitation des responsabilités** : définir les responsabilités en matière de programmes, de services et de fonctions pour le ministère de la Santé et des Affaires sociales ainsi que pour Santé et mieux-être Yukon.

## **Plan de santé territorial**

Le plan de santé territorial est un programme pluriannuel qui expose la vision et les principes pour le réseau de la santé et des services sociaux du Yukon, la santé de la population et la santé dans les collectivités. Ce plan détermine les priorités et les responsabilités du gouvernement du Yukon et de Santé et mieux-être Yukon.



GBP Creative

## Progrès cliniques et intégration des soins

En renforçant le réseau de la santé et des services sociaux du Yukon, les progrès cliniques et l'intégration des soins permettront d'offrir des services sécuritaires, accessibles, intégrés, centrés sur la personne et adaptés aux besoins de chaque Yukonnais et Yukonnaise.

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité des soins et intégrer les services. Ces travaux mettront à profit l'expérience concrète des collectivités, des personnes et des prestataires de soins dans le but d'affiner la compréhension du réseau actuel, d'approfondir la réflexion pour le futur modèle et d'améliorer le soutien à la patientèle et à la clientèle.



# Notre vision d'avenir

**Notre vision d'avenir est de mettre en place un réseau de la santé et des services sociaux centré sur la personne et fondé sur une diversité d'expériences, d'intérêts, de priorités et de points de vue représentative de la population yukonnaise.**

En plaçant la population yukonnaise au centre de nos préoccupations, nous bâtissons un réseau de la santé et des services sociaux hautement performant axé sur :

## **Les compétences et la culture**

Nous soutenons les besoins et les choix personnels.

## **La prestation de soins intégrés**

Chaque interaction se fait dans le respect des valeurs de la personne, ses partenaires de soins et sa famille.

## **Une stratégie et des objectifs bien définis, et un leadership fort**

Des soins exceptionnels centrés sur la personne sont au coeur de chacune de nos actions.

## **Une gouvernance collaborative**

Tous les paliers du réseau agissent dans l'intérêt de la population yukonnaise.

## **La technologie et les infrastructures**

La technologie sert d'outil pour appuyer les soins centrés sur la personne.

## **Des mesures d'amélioration**

Une culture d'amélioration qui mise sur les commentaires, l'expérience et l'évolution de l'état de santé de la personne soignée.

Adapté de la Figure 1.2 (Éléments d'un système de santé et de services sociaux hautement performant) de *La population d'abord*

## 2019 – 2020

### Examen approfondi des programmes et des services sociaux et de santé du Yukon

Plus de 920 voix yukonnaises ont fait entendre leurs récits, leurs inquiétudes et leurs recommandations pour améliorer les programmes de santé et les services sociaux.

### Mai 2020

#### Publication du rapport *La population d'abord*

Le rapport contenait 76 recommandations qui devaient servir de feuille de route pour la réforme des services de santé et des services sociaux.

### Août 2020

#### Le gouvernement du Yukon avalise *La population d'abord*

Le gouvernement du Yukon s'est engagé à travailler avec les partenaires de l'ensemble du territoire pour mettre de l'avant les changements proposés.

### Printemps 2021

#### Création d'une équipe initiale chargée du projet de réforme du système de santé et des services sociaux

Une équipe de projet est formée en vue des travaux à venir.

### Printemps 2022

#### Mise en place de l'équipe chargée de la réforme du système de santé

À mesure que le projet évolue, l'équipe s'agrandit pour former l'équipe chargée de la réforme du système de santé.

### Novembre 2022

#### Publication du rapport annuel *La population d'abord*

Le gouvernement du Yukon a déclaré que des 76 recommandations, 14 étaient en place, 39 étaient en cours et 23 étaient non commencées.

### Été 2023

#### Création du Comité des chefs sur la santé et du Comité consultatif sur la réforme du système de santé

Les Premières Nations du Yukon se mettent ensemble pour réformer les services de santé et les services sociaux dans l'intérêt de toute la population yukonnaise.

### Automne 2023

#### Publication du second rapport annuel *La population d'abord*

Le gouvernement du Yukon fera état des progrès relatifs aux recommandations de *La population d'abord*.

### Printemps 2024

#### Dépôt de la loi

La loi créant Santé et mieux-être Yukon sera déposée à l'Assemblée législative du Yukon. Le syndicat en sera informé 120 jours à l'avance, comme précisé dans la convention collective.

### DATE PRÉVUE : printemps 2026

#### Santé et mieux-être Yukon est en activité (la date pourrait changer selon l'avancement des travaux)

La date estimée correspond à deux ans après l'approbation de la loi. Elle pourrait changer à mesure que les travaux avanceront.

Conformément à la convention collective tout juste signée, le Syndicat des employés du Yukon en sera informé 120 jours à l'avance.

# Calendrier

# Avancement

Le gouvernement du Yukon a avalisé le rapport de 2020 de *La population d'abord* en août 2020.

Le rapport décrivait 76 recommandations pour améliorer le système de santé et des services sociaux du Yukon. L'intégration des recommandations fait intervenir divers ministères et doit tenir compte des priorités du gouvernement résumées dans les rapports et plans d'action, notamment :

- Notre avenir propre : la stratégie du Yukon sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte;
- Le plan d'action Vieillir chez soi;
- Le plan d'action en matière de logement pour le Yukon;
- Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées (« FFADA2E+ »);
- le plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+.

## État d'avancement

Le présent rapport rend compte des travaux qui sont en place, en cours, à l'étape de planification ou non commencés.

Si plusieurs des recommandations sont en place ou en cours, des changements fondamentaux à plus long terme seront établis sur plusieurs années.

Il est à noter que certaines recommandations ne peuvent être mises en oeuvre ni même entamées sans la présence de l'autorité de la santé. Ces recommandations sont marquées « SMEY » (Santé et mieux-être Yukon).

Un des trois états est attribué à chaque recommandation de *La population d'abord* :



### En place

La recommandation a été mise en oeuvre.



### En cours

La mise en oeuvre a été entamée.



### Non commencée

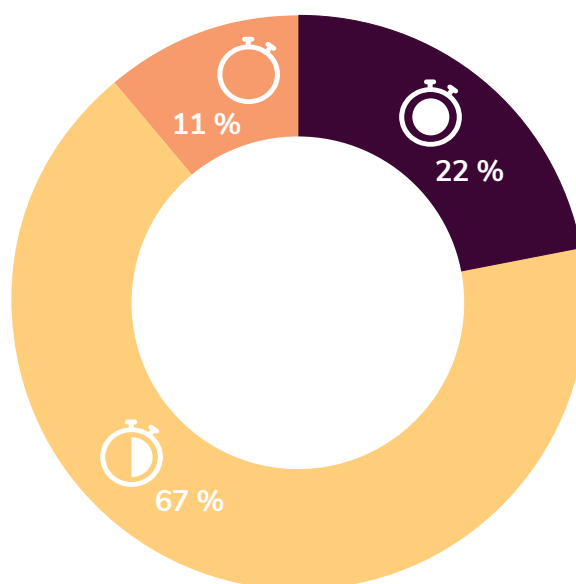
La mise en oeuvre n'a pas encore été entamée ou se fera de manière graduelle.

### « En place » plutôt qu'« achevée »

Nous avons choisi l'état « en place » plutôt que « achevée » pour les recommandations qui ont été mises en oeuvre. Ce faisant, nous continuons d'adhérer à une vision d'amélioration constante selon laquelle les initiatives, les programmes et les services seront constamment améliorés même après leur mise en oeuvre.

En résumé, parmi les 76 recommandations :

- 89 % sont en place ou en cours de réalisation;
- 11 % sont en attente de démarrage.





## Chapitre 1

### Réformer le système de la santé et des services sociaux

Ces recommandations visent une nouvelle approche pour la prestation des soins de santé et des services sociaux, soit une approche axée sur l'atteinte d'un quadruple objectif.

#### 1.1 Réorienter le système de santé du Yukon,

qui repose actuellement sur un modèle médical traditionnel fragmenté, pour l'articuler autour de soins et de services intégrés, centrés sur la personne et axés sur la santé de la population.



#### 1.2 Créer Santé et mieux-être Yukon, un

organisme gouvernemental indépendant chargé d'assurer la prestation de soins de santé et de services sociaux généraux dans l'ensemble du territoire, de même que des services spécialisés par la voie de contrats de service conclus avec des ONG et d'autres fournisseurs. Son mandat englobera la gestion des hôpitaux, qui incombe actuellement à la Régie des hôpitaux du Yukon, ainsi que des centres de soins primaires, de soins de longue durée et de traitement qui relèvent du ministère de la Santé et des Affaires sociales.



| SMEY

#### 1.3 Travailler avec l'Ordre des médecins du Yukon pendant le prochain cycle de négociations des contrats pour élaborer des solutions de rechange au modèle de rémunération actuel, principalement fondé sur le paiement à l'acte pour les services médicaux.



#### 1.4 Travailler en partenariat avec les gouvernements des Premières Nations, les administrations municipales, les ONG et le public à la planification à long terme des soins de santé et des services sociaux adaptés aux besoins des collectivités et sécurisants sur le plan culturel.



| SMEY | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi, Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+, Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+

#### 1.5 Privilégier une approche axée sur la santé de la population qui tient compte des déterminants sociaux de la santé pour favoriser l'équité et la santé de toute la société.



| SMEY

#### 1.6 Adopter une approche fondée sur des données concrètes pour guider la structuration du système et la prise de décisions.



#### 1.7 Réaliser des économies dans certains programmes ciblés et investir les ressources ainsi dégagées pour passer d'un modèle axé sur les soins actifs à un modèle axé sur les soins primaires et la santé de la population et renforcé par des investissements en amont dans la prévention afin d'améliorer les résultats en matière de santé et d'assurer la viabilité du système à long terme.



## Chapitre 2

### La population d'abord

Ces recommandations visent à articuler le système de santé et de services sociaux autour de soins et de services intégrés et centrés sur la personne.

#### 2.1 Créer un système de soins primaires holistique et élargi qui repose sur l'établissement de relations entre les professionnels et les clients. Dans ce système, les Yukonnais et les Yukonnaïses ont le pouvoir d'orienter leurs soins et assument leur part de responsabilité pour assurer la santé et le mieux-être de leur famille et de leur propre personne.



#### 2.2 Assurer à chaque Yukonnaïse et Yukonnais l'accès à un prestataire de soins primaires (médecin ou infirmière praticienne) faisant partie d'une équipe de soins de santé intégrés.







Archbould.com

### 2.3 Faire appel davantage aux soins virtuels


et trouver des façons pour que la population ait accès à des soins à domicile et dans chaque collectivité.

 | **Priorité partagée** : Notre avenir propre, Vieillir chez soi, Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+

**2.4 Doubler l'indemnité actuelle pour les déplacements pour soins médicaux** c'est-à-dire la faire passer de 75 \$ par jour à 150 \$ par jour, et l'appliquer à compter du premier jour de déplacement si le séjour compte au moins une nuit, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

**2.5 Mener d'autres recherches sur les éventuels coûts et avantages d'une indemnité supplémentaire pour les personnes à faible revenu** qui, à cause des obstacles financiers rattachés aux déplacements, sont privés de soins.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi


**2.6 Ouvrir un lieu d'hébergement à Whitehorse et à Vancouver pour les personnes en déplacement pour soins médicaux** afin de réduire la nécessité des séjours à l'hôtel; de centraliser la coordination des soins fournis hors du territoire et la réintégration au système de santé du Yukon; et offrir un accompagnement aux personnes ayant besoin d'aide pour s'orienter dans un réseau de soins qui leur est étranger.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

**2.7 Établir une unité responsable de la gestion des cas** chargée d'exécuter les décisions portant sur le recours aux services d'évacuation sanitaire ou aux vols commerciaux et la présence de personnes accompagnatrices, et d'assurer la liaison avec les cliniciens du Yukon et d'ailleurs, les établissements médicaux, les hôtels et les familles.

 | **SMEY** | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

**2.8 Éliminer la restriction quant aux destinations autorisées pour les déplacements pour soins médicaux** (villes carrefours) dans le règlement d'application de la Loi sur les frais de déplacement liés à des soins médicaux.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi, Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2S+

**2.9 En partenariat avec les Premières Nations et les administrations municipales, offrir des services de transport sécuritaires parallèles** entre les collectivités rurales et Whitehorse.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

**2.10 Rédiger une « charte du client »** qui incite chaque utilisateur du système de santé à veiller proactivement à sa santé et à son mieux-être.

 | **SMEY**

**2.11 Veiller à l'intégration des médecins de première ligne dans la mise en place de 1Health**, le système territorial de dossiers médicaux électroniques, en collaboration avec l'Ordre des médecins du Yukon pour faciliter son adoption généralisée dans les cabinets médicaux.

 | **SMEY**

**2.12 Aider les Yukonnaises et les Yukonnais à accéder à leurs renseignements médicaux** au moyen d'un portail client sécurisé connecté au système 1Health.



**2.13 Faire l'essai de modèles assurant un accès rapide** à un prestataire de soins primaires pour les problèmes qui relèvent de la médecine familiale afin de réduire l'utilisation des services d'urgence de l'Hôpital général de Whitehorse quand ce n'est pas nécessaire.



**2.14 Intégrer au programme de vaccination du ministère** les nouveaux vaccins recommandés par les autorités de santé publique et les offrir gratuitement à la population.

 | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi



## Chapitre 3

### Favoriser le mieux-être communautaire

Ces recommandations portent sur la prestation de soins aussi près de chez soi que possible, grâce à la promotion de la santé et du mieux-être dans les collectivités et à la participation du public dans l'élaboration de solutions.

#### 3.1 Mobiliser les collectivités dans l'évaluation de leurs besoins propres

en matière de santé et de services sociaux, de même que dans la planification de programmes et de services locaux adaptés à ces besoins et respectueuse de la culture.



| SMEY | **Priorité partagée** : Vieillir chez soi, Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+

#### 3.2 Accroître la disponibilité des prestataires de soins dans les collectivités

en améliorant le maintien en poste des professionnels établis, et créer de nouveaux mécanismes pouvant motiver les Yukonnaises et les Yukonnais des régions rurales et des Premières Nations à entreprendre des carrières en santé et en services sociaux.



| **Priorité partagée** : Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+

#### 3.3 Élargir l'offre de services dans les collectivités

grâce à du dépistage et à un système de prestation mobiles.



| **Priorité partagée** : Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+

#### 3.4 Faire participer les clients-bénéficiaires et les familles à la planification de la transition

de l'hôpital à la collectivité en mettant en place un ensemble de mesures axées sur le patient et inspirées du projet « Faire le pont vers la maison » mis de l'avant par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.



| **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

#### 3.5 Adopter une approche universelle pour la promotion de la santé mentale et la prévention de l'usage de substances

chez les enfants et les jeunes du Yukon en misant sur le succès du modèle de Planet Youth.



#### 3.6 De concert avec les collectivités rurales et les partenaires autochtones,

définir pour le Yukon une pratique tenant compte des traumatismes.



#### 3.7 Améliorer les résultats en matière de santé et réduire les préjudices sociaux

en adoptant une série de changements politiques et législatifs fondés sur les données probantes en vue de prôner une culture de modération en matière de consommation d'alcool et de créer des conditions propices à la prise individuelle de bonnes décisions.



#### 3.8 Travailler à la création d'un programme d'éducation de la petite enfance universel et entièrement financé

pour tous les enfants de plus d'un an et offrir aux familles des moyens de faire progresser leurs petits dans leur apprentissage :

- a. transférer la responsabilité des services à la petite enfance au ministère de l'Éducation afin d'assurer une coordination à tous les échelons et de veiller à ce que les enfants soient mis au premier plan;
- b. rendre les programmes de prévention et de soutien de la petite enfance existants progressivement accessibles à toutes les familles du Yukon;
- c. élargir l'accès aux occasions de formation pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et en milieu familial afin de favoriser l'intégration continue des ressources portant sur la prévention et l'éducation;
- d. rendre les services d'éducation de la petite enfance et des services de garde accessibles à un plus grand nombre de familles en bonifiant le système de subventions du Yukon.



#### 3.9 Élargir l'accès aux programmes de soins palliatifs et de soins de fin de vie et aux ressources connexes

par la voie de subventions directes aux personnes et aux familles.



| **Priorité partagée** : Vieillir chez soi

#### 3.10 a. Accroître l'aide offerte aux personnes atteintes de démence

et à leur famille pour permettre aux clients-propriétaires de rester chez eux aussi longtemps que possible. Élargir l'accès au programme de jour du Centre Whistle Bend pour alléger la charge des familles qui s'occupent de proches atteints de démence.



| **Priorité partagée** : Vieillir chez soi, Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+

**b. Accroître l'aide offerte aux personnes atteintes de démence** et à leur famille pour permettre aux clients-propriétaires de rester chez eux aussi longtemps que possible. Fournir une formation sur la démence aux soignants professionnels et aux aidants naturels pour aider les Yukonnoises et les Yukonnais à rester chez eux plus longtemps.

 | **Priorité partagée : Vieillir chez soi**

## Chapitre 4

### Faire progresser la réconciliation

Ces recommandations concernent la collaboration avec les Premières Nations du Yukon en vue de créer un système culturellement sécurisant et de réduire les inégalités en santé touchant les citoyens et citoyennes des Premières Nations du territoire.

**Il est important de noter que nous espérons travailler avec les Premières Nations du Yukon pour donner suite à de nombreuses recommandations, pas seulement celles du chapitre 4, pour faire progresser la réconciliation, comme la création d'une autorité de la santé, car ces recommandations sont des éléments essentiels de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux, et la sécurité culturelle doit être intégrée en amont.**

**4.1 S'associer aux Premières Nations du Yukon** pour définir et mettre en oeuvre une approche axée sur l'humilité et la sécurité culturelles afin de contrer le racisme.

 | **Priorité partagée : Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+**

**4.2 Bonifier les programmes et les services des centres de soins de longue durée** pour mieux soutenir les résidents autochtones et leur famille (ex. organisation d'activités culturelles, formation et sensibilisation du personnel, offre d'aliments traditionnels, respect des besoins spirituels).

 **Priorité partagée : Vieillir chez soi**

**4.3 Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour mieux comprendre les déterminants de la santé** propres aux Premières Nations du territoire et leur lien avec les disparités observées en matière de santé, et mettre en place des interventions efficaces pour éliminer ces disparités.



**4.4 À la lumière des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession, travailler avec les Premières Nations du Yukon** pour comprendre les inégalités en santé dans le territoire et élaborer les mesures correctives qui s'imposent.



**4.5 Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon et le gouvernement du Canada pour financer en région un centre en pleine nature de soins en santé mentale et de traitement de l'usage de substances.** Ce centre aurait les caractéristiques suivantes : approches à la fois cliniques et traditionnelles/ culturelles (ex. pratiques de guérison axée sur la nature) et liens étroits avec des ressources de guérison culturellement adaptées au sein de la communauté (avant et après le traitement).

 | **Priorité partagée : Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+**

**4.6 En partenariat avec le gouvernement du Canada, créer un fonds pour soutenir les activités de guérison axée sur la nature** dans toutes les collectivités du Yukon et qui englobe la planification de programmes, l'infrastructure et la formation.

 | **Priorité partagée : Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+**



## Chapitre 5

### Réduire les inégalités pour les personnes à faible revenu

Ces recommandations visent la réorganisation du système de soutien au revenu et des services pour les personnes handicapées de sorte qu'ils soient mieux adaptés aux besoins et aux ressources financières.

#### 5.1 Créer une vision commune de l'assistance sociale en réunissant tous les intervenants concernés

pour ainsi concevoir et offrir un programme de soutien au revenu plus équitable, efficace, convivial et centré sur la personne.



#### 5.2 Élaborer une politique et une procédure d'aiguillage vers les services d'emploi et de formation

pour toutes les personnes qui bénéficient de l'assistance sociale afin de déterminer leur employabilité ou leurs aspirations professionnelles.



#### 5.3 Élaborer une politique et une procédure d'aiguillage vers les services de santé communautaires

pour les personnes qui auraient besoin d'un traitement médical pour pouvoir se joindre à la population active.



#### 5.4 Créer un cadre et fournir du soutien à la gestion et à l'analyse des données

des programmes d'aide sociale.



#### 5.5 Évaluer les mesures de soutien social

pour voir si les pratiques et les politiques actuelles sont efficaces et respectent les objectifs des programmes, et pour déterminer les principaux facteurs qui amènent les Yukonnoises et les Yukonnais à demander l'assistance sociale, à en vivre plus ou moins longtemps et à s'en détacher.



| SMEY

#### 5.6 Verser des fonds aux ONG pour qu'elles mettent en place des comptoirs d'information fiscale gratuits

pour les Yukonnoises et les Yukonnais à faible revenu afin que tous et toutes puissent tirer le maximum de leur déclaration de revenus.



#### 5.7 Concevoir et réaliser un projet pilote de revenu annuel garanti

en collaboration avec la Coalition anti-pauvreté du Yukon et d'éventuels partenaires de financement, comme le gouvernement fédéral et des programmes de recherche sur la santé et les services sociaux.



#### 5.8 Créer un régime public d'assurance-santé complémentaire conditionnel de type « payeur de dernier recours »



#### 5.9 En collaboration avec les gouvernements des Premières Nations et le gouvernement du Canada,

déterminer comment coordonner la prestation des services de santé non assurés à toute la population du Yukon pour en assurer l'uniformité et l'efficacité.



#### 5.10 Créer une prestation d'invalidité distincte et indépendante

pour les personnes ayant une incapacité permanente, tout en maintenant le complément d'aide du programme d'assistance sociale du Yukon pour les personnes ayant une incapacité temporaire, dont les dépenses sont généralement supérieures à celles de la personne moyenne bénéficiant de l'assistance sociale.



#### 5.11 Faire passer la prestation d'invalidité complémentaire à 325 \$

pour tenir compte de l'inflation depuis 2005, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.



#### 5.12 Fusionner les services aux adultes handicapés et les services aux enfants handicapés en un seul programme fondé sur les besoins

et élaborer un nouveau cadre d'admissibilité et d'évaluation pour les services découlant des besoins des adultes et des enfants handicapés.



**5.13 Élargir le mandat des services aux adultes afin de couvrir un plus grand éventail de handicaps et créer de nouveaux services** pour répondre aux besoins de cette clientèle élargie.



**5.14 Financer la gestion des soins autoadministrés ou administrés par la famille** pour permettre aux adultes ayant un handicap de vivre chez eux plus longtemps.



**5.15 Confier la responsabilité des programmes de logement du gouvernement du Yukon** à un seul fournisseur, dont la gestion des services fournis par des ONG aux Yukonaises et aux Yukonnais ayant besoin d'une aide au logement.



**5.16 Créer une liste de noms** pour améliorer la coordination entre les prestataires de services et réduire l'itinérance au Yukon.



**5.17 De concert avec les partenaires, accroître les investissements dans l'infrastructure et les programmes** des centres alimentaires communautaires dans toutes les collectivités du Yukon.



| Priorité partagée : Notre avenir propre

## Chapitre 6

### Créer un système de santé et de services sociaux hautement performant

Ces recommandations visent la conception d'une nouvelle approche pour la prestation des soins de santé et des services sociaux au Yukon.

**6.1 Sous l'égide de Santé et mieux-être Yukon**, définir une vision et des principes phares pour le système de santé et de services sociaux.



| SMEY

**6.2 Concevoir un cycle de planification annuel rigoureux** assorti de processus solides pour concrétiser la stratégie et favoriser les décisions réfléchies et la responsabilisation. Intégrer des données systémiques aux processus de planification stratégique pour que celle-ci repose sur des données objectives et mettre ces dernières à profit ainsi que la participation des résidentes et résidents pour planifier les services offerts dans les collectivités ou aussi près d'elles que possible.



| SMEY

**6.3 Former une équipe chargée d'optimiser la participation et l'expérience** des patients qui s'assurera de faire participer la population à la conception, à la mise en oeuvre, à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services.



**6.4 Créer des polycliniques intégrées et un réseau de santé communautaire** pour offrir des services de soins de santé primaires enrichis et orienter les clients-bénéficiaires vers d'autres services au besoin. La mise en place d'une ou de plusieurs équipes bilingues de soins primaires dans une polyclinique de Whitehorse fait partie des mesures recommandées.



**6.5 À titre de mesure provisoire pendant la mise sur pied de Santé et mieux-être Yukon, embaucher du personnel infirmier praticien** là où le besoin s'en fait sentir pour améliorer l'accès à des prestataires de soins primaires dans les collectivités et les cliniques spécialisées.



**6.6 Encourager les prestataires à mettre à profit l'étendue de leurs compétences** et éliminer les obstacles au plein exercice de leur profession, comme l'absence de droits hospitaliers pour le personnel infirmier praticien.



**6.7 Concevoir de nouveaux outils et de nouvelles politiques de formation** pour que ceux et celles qui traitent des renseignements médicaux personnels ou qui évaluent le traitement de l'information comprennent pleinement l'objet de la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux*, qui est notamment de faciliter la prestation efficace des soins de santé.



## Chapitre 7

### Créer un système garant de la santé des gens

Ces recommandations visent l'adoption d'une approche axée sur la santé de la population et fondée sur des données objectives.

**7.1 Appliquer au sein du gouvernement du Yukon une approche de prise en considération de la santé dans toutes les politiques** et travailler avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour déterminer et atténuer les répercussions potentielles sur la santé des politiques et des programmes proposés.



**7.2 Investir dans un ensemble d'interventions** en santé structurées qui se traduiront par des retombées durables.



**7.3 Travailler avec divers partenaires à l'échelle du réseau** pour élaborer une série d'indicateurs de santé et d'indicateurs sociaux, et en assurer le suivi et la communication à intervalles réguliers et en temps utile dans le but de suivre la progression des initiatives et de garantir la transparence et la responsabilisation.



**7.4 Encadrer l'élaboration et la coordination** d'une approche officielle et complète d'amélioration de la qualité pour le réseau de la santé et des services sociaux.



**7.5 Créer une équipe de collecte et d'évaluation des données** investie d'un mandat clair lié à la santé de la population, chargée de soutenir le réseau de la santé et des services sociaux – notamment les prestataires de soins et le personnel des programmes offerts dans les régions – par la collecte, l'analyse, la surveillance et l'évaluation des données.



**7.6 Nouer un partenariat avec une autre administration canadienne** pour créer un entrepôt de données issues de différents programmes en vue de guider la mise en oeuvre d'une approche axée sur la santé de la population, et ce, avec un souci de confidentialité.



## Chapitre 8

### Assurer la viabilité financière du système

Ces recommandations visent des aspects du système de la santé et des services sociaux qui ne sont plus avantageux pour la population et portent sur des changements qui créeront des économies pouvant être réinvesties ailleurs dans le système.

**8.1 Mettre fin aux indemnités pour déplacements pour soins médicaux en milieu rural** pour les personnes vivant à l'extérieur de Whitehorse dans les zones 1 et 2.



**8.2 Évaluer le programme de déplacements pour soins médicaux** plus particulièrement le programme d'ambulance aérienne.



| Priorité partagée : Vieillir chez soi

**8.3 Faire passer le tarif journalier pour les soins de longue durée en établissement de 35 à 50 \$** sur trois ans, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.



**8.4 Travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral** pour appuyer un modèle de programme universel d'assurance-médicaments pancanadien.



**8.5 Abaisser les marges bénéficiaires et les frais des pharmacies** à un niveau s'approchant de la moyenne nationale.



**8.6 Harmoniser et simplifier les programmes d'assurance-médicaments** du gouvernement du Yukon et en externaliser l'administration, et fusionner les quatre programmes publics actuels en un seul assorti d'une seule liste de médicaments assurés.



**8.7 Transférer la responsabilité de l'achat des produits pharmaceutiques** pour tous les établissements dotés de lits à Santé et mieux-être Yukon.



| SMEY

**8.8 Modifier la couverture du régime public d'assurance-médicaments du Yukon** visant les médicaments biologiques pour privilégier les médicaments biosimilaires plutôt que les médicaments d'origine si la substitution est justifiée sur le plan clinique.



**8.9 Mettre sur pied un solide système de surveillance des ordonnances** inspiré du programme de surveillance de la Nouvelle-Écosse en établissant si possible des partenariats avec d'autres gouvernements afin de renforcer les capacités.







Yukon